



# AES / AMP, Educateur de Jeune Enfants, Educateur Spécialisé, Moniteur Educateur

Du 25/02/2026 au 06/03/2026

Contrat de Travail Temporaire 35h/sem

## Description du poste

Accompagner la prise en compte des besoins et des potentialités des mineurs et de leurs familles, au sein des maisonnettes accueillant 8 enfants de 3 à 6 ans.

Accompagner les enfants dans tous les moments de la vie quotidienne. Travail en équipe. Sous la responsabilité de l'équipe de direction, vous contribuez à la mise en œuvre des missions de l'établissement, selon les orientations du projet associatif et du projet d'établissement. Vous vous référez aux recommandations de l'HAS et de l'ANESM et de la réglementation en vigueur pour soutenir l'enfant, sa famille.

## Profil recherché

Connaissance de la protection de l'enfance exigée.  
Capacité d'analyse à partir des besoins fondamentaux et des ressources du mineur et de son écosystème familial.  
Intérêt pour les coopérations pluridisciplinaires Intérêt pour développer des stratégies d'intervention éducative

## Missions

Accompagner les mineurs individuellement et collectivement dans les actes de la vie quotidienne.  
Élaborer et mettre en œuvre le projet personnalisé d'accompagnement à partir des observations de l'ensemble des parties prenantes. Proposer des rencontres régulières avec les familles et/ou les représentants légaux, les référents sociaux et l'ensemble des partenaires.  
Organiser et mettre en œuvre des activités pérennes et des projets ponctuels (périodes de vacances...) favorisant l'épanouissement de l'enfant. Rédiger de notes de synthèses et des rapports de fin de mesure. Vous participez au développement des projets initiés ou à venir

de l'établissement. Vous développez le travail en réseau et inscrivez votre action dans une dynamique continue d'amélioration de la qualité.

### **Établissement**

#### **MECS SVP NANTES**

8 Rue Saint Jean

Nantes (44000)

Association : Les amis de Saint  
Vincent de Paul

### **Horaires**

25/02 : 14h 21h

26/02 : 14h 22h

27/02 : 14h 21h

28/02 + 01/03 : RH

02/03 : 7h 14h30

03/03 : 15h30 22h

04/03 : 14h 21h

05/03 : RH

06/03 : 7h 14h30

---

### **Publics accueillis**

Enfants/adolescents en difficultés sociales et/ou familiales